



la maman ne veux pas donner l'enfant à son père alors que c son w

Par **Angela**, le **03/06/2009** à **16:19**

bonjour,

je vous écris aujourd'hui afin de savoir quel recours nous avons mon concubin et moi afin d'avoir les week end accordés par le juge.

Je vous explique les 1er 3ième 5ième week end du mois c mon mari qui a sa fille or depuis le week end dernier son ex a décidé de ne pas lui donner alors que cela a été spécifié sur la crosse du jugement de se fait je veux savoir quel recours nous avons pour récupérer la petite samedi matin comme prévu est ce que la police se déplace avec nous ? dites moi ce qu'on doit faire pour ne pas se mettre en défaut vis à vis de la loi merci